



2019 – 2020

RAPPORT ANNUEL

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ





Brenda Austin-Smith, présidente de l'ACPPU

Introduction

L'année écoulée est sans précédent. La pandémie de COVID-19 a bouleversé de manière radicale la vie de nos universités et collèges et le déroulement de notre travail. Partout au pays et dans le monde entier, les campus ont été désertés, l'enseignement a migré vers les plateformes virtuelles et des travaux de recherche importants ont été suspendus.

Si la situation qui se développe reste extrêmement volatile, une chose est claire : la pandémie de COVID-19 a nettement mis en relief les failles présentes depuis longtemps au sein de nos institutions. Leur dépendance croissante au financement privé, l'exploitation de la main-d'œuvre précaire et le virage vers les programmes d'études et les projets de recherche répondant aux besoins du marché ont fait en sorte que nous sommes aujourd'hui mal préparés à faire face à la crise actuelle.

Le temps est maintenant venu pour nous de commencer à repenser les universités et les collèges dans un monde post-endémique. Après des années de compressions, de resserrement, de dépouillement, de mauvaise gestion et de surcharge de travail, les gens qui œuvrent dans notre secteur doivent unir leurs forces pour concevoir et promouvoir une nouvelle vision du développement de l'éducation postsecondaire.

Nous devons envisager de remplacer un système déficient de financement privé qui condamne les jeunes générations à l'endettement et qui exploite volontairement les étudiants internationaux. Nous devons réparer un régime d'emploi défaillant qui privilégie l'embauche de main-d'œuvre bon marché et précaire. Et enfin, nous devons considérer l'objectif noble de l'éducation postsecondaire dans une perspective allant bien au-delà de la simple prestation de services au secteur privé et à une minorité de privilégiés, mais comme une ressource indispensable à la préservation, à la diffusion et à l'enrichissement des connaissances pour le bien de tous.



Brenda Austin-Smith
Présidente



David Robinson
Directeur général

COVID-19

Lorsque la pandémie de COVID-19 s'est déclarée au Canada en mars 2020, l'ACPPU s'est empressée d'apporter à ses membres et à leurs associations le soutien nécessaire pour relever les difficultés engendrées par la crise de santé publique.

- L'ACPPU a fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il élargisse aux universités et aux collèges l'admissibilité de soutien d'urgence et aux plans de redressement à long terme.
- Nos équipes responsables des services juridiques et de la négociation ont créé un modèle de lettre d'entente et aidé les associations à négocier des règlements compte tenu des ajustements apportés au milieu de travail en raison de la pandémie.
- En partenariat avec la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, l'ACPPU a réalisé un sondage auprès des étudiants sur l'impact de la pandémie sur leur situation financière et leurs intentions de retourner aux études.
- L'ACPPU a créé sur son site web une page «Foire aux questions» pour fournir aux associations les orientations et les ressources nécessaires en réponse aux questions et aux enjeux les plus courants découlant des changements dans le travail académique liés à la propagation de la COVID-19.
- Dans le cadre de sa série de séances de discussion virtuelles «LA COVID-19 et le travail académique», l'ACPPU a permis aux membres de participer à des débats sur la gouvernance, le personnel académique contractuel, la propriété intellectuelle, l'enseignement à distance, le racisme systémique et les lois antisyndicales.
- L'ACPPU a établi des directives pour la réouverture des universités et collèges du Canada destinées à aider les associations de personnel académique à résoudre des questions logistiques et autres concernant les activités sur les campus à l'automne.
- Une série de webinaires et de principes directeurs ont été produits en vue d'aider les associations confrontées aux affirmations de difficultés et de nécessité financières soulevées par leurs administrations.
- L'ACPPU a consacré un numéro spécial du *Bulletin* à des articles et commentaires sur les conséquences à court et à long terme de la COVID-19 sur l'éducation postsecondaire.
- Nous avons réalisé un sondage auprès de 4300 membres sur l'impact de la COVID-19 sur leur vie professionnelle. Le sondage a révélé une augmentation de leur volume de travail, un ralentissement de leurs activités de recherche et une hausse de leur niveau de stress.



Yalla Sangaré, Association des professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université Sainte-Anne
Jules J.S. De Tibeiro, Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan



Rachel Milner, Association of Academic Staff University of Alberta
Marc Schroeder, Mount Royal Faculty Association

Liberté académique et gouvernance collégiale

Depuis sa création en 1951, l'ACPPU défend sans réserve la liberté académique de ses membres, la valeur fondamentale de la profession.

Au nom de cette liberté académique, les universitaires ont le droit d'enseigner, d'effectuer des recherches, de publier des travaux et d'exprimer librement leurs opinions au sujet de leur établissement d'enseignement ou de la société en général sans craindre d'être censurés ou sanctionnés.

Initiatives et affaires importantes touchant la liberté académique et la gouvernance collégiale en 2019-2020 :

- Un comité d'enquête mis sur pied par l'ACPPU a établi que l'Université Thompson Rivers (TRU) avait porté atteinte à la liberté académique d'un professeur et a constaté que la TRU souffrait d'«une faiblesse institutionnelle généralisée lorsqu'il s'agit de comprendre la liberté académique».
- En qualité de coreprésentants, les avocats de l'ACPPU ont contribué à la négociation d'une décision par consentement dans l'affaire concernant le professeur Michael Persinger de l'Université Laurentienne. La sentence arbitrale a reconnu que l'Université n'avait pas adéquatement pris en compte la liberté académique du professeur en lui retirant indûment le droit d'enseigner un cours dans lequel il abordait des sujets controversés.

Recherche

Le bureau national de l'ACPPU s'emploie à défendre l'intégrité des travaux académiques, à améliorer les conditions de travail et à assurer l'abordabilité, l'accessibilité et la haute qualité du système d'éducation public grâce à la recherche, à l'enseignement et au travail de sensibilisation.

Entre autres activités principales, l'ACPPU effectue des travaux de recherche approfondie et publie des rapports et des analyses en temps opportun.

En 2019-2020, l'ACPPU a réalisé ce qui suit :

- Création d'un guide d'établissement des coûts des propositions de négociation, accompagné de feuilles de calcul modèles et organisation de séances de formation à l'intention des associations membres.
- Gestion et actualisation d'une base de données interrogeable en ligne contenant les conventions collectives des membres de l'ACPPU dans tout le Canada.
- Analyse de l'évolution des salaires, des allocations et des avantages sociaux du personnel académique (régulier et contractuel) ainsi que des bibliothécaires et des archivistes.
- Diffusion aux membres de données annuelles et longitudinales sur les revenus et les dépenses des universités et des collèges.
- Publication de l'*Almanach de l'enseignement postsecondaire au Canada* de l'ACPPU, qui réunit un ensemble de données complet couvrant divers aspects du système d'éducation postsecondaire.
- Réalisation de recherches sur l'opinion publique durant la campagne électorale au sujet de l'importance de l'éducation postsecondaire et d'un sondage auprès des étudiants sur l'impact de la COVID-19 sur leurs intentions de poursuivre leurs études à l'automne de 2020.
- Réalisation de l'enquête triennale sur les salaires des bibliothécaires.
- Reprise de la publication trimestrielle en ligne l'*Actualité juridique* dans laquelle sont résumées et analysées les affaires juridiques importantes ou d'intérêt pour le secteur postsecondaire.



Kristin Cavoukian, University of Toronto CUPE 3902



*Anna Beukes, Alberta Colleges and Institutes Faculties Association
Sean Parkinson, Federation of Post-Secondary Educators of BC*

Action politique

- À la suite des élections fédérales de l'automne dernier, l'ACPPU a rendu publique sa vision au nouveau gouvernement – en soulignant le besoin de renforcer l'éducation postsecondaire et en s'appuyant sur le mémoire qu'elle a soumis en vue du budget fédéral de 2020.
- L'ACPPU a coordonné les réunions entre les dirigeants d'associations et leurs députés dans le cadre d'une semaine de lobby nationale.
- L'ACPPU a démontré les dangers des mesures de financement axées sur le rendement que les gouvernements comptent instaurer pour les universités et les collèges dans un numéro des *Dossiers en éducation* et dans *Le Bulletin*.
- En 2019, l'ACPPU a lancé, dans le cadre de la Semaine de l'équité d'emploi, une campagne de sensibilisation parallèlement à la campagne électorale fédérale et parrainé divers événements partout au pays pour attirer l'attention sur les enjeux auxquels est confronté le personnel académique contractuel.



L'ACPPU s'emploie à défendre l'intégrité des travaux académiques, à améliorer les conditions de travail et à assurer l'abordabilité, l'accessibilité et la haute qualité du système d'éducation public.



Équité et justice sociale

- Plus de 150 délégués ont participé à notre conférence de deux jours autour du thème *En quête d'équité*, qui était axée sur le perfectionnement des compétences nécessaires pour agir plus profondément sur les campus.
- L'ACPPU a publié une mise à jour du numéro *Négocier l'autochtonisation du milieu académique* de *l'Actualité en négociation*.
- Nous avons adhéré au Réseau Action Climat : une coalition nationale militant auprès du gouvernement fédéral pour qu'il lutte davantage contre le changement climatique.
- Par son engagement auprès de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, l'ACPPU a préconisé des modifications à la *Loi sur la sécurité nationale* et fait pression pour que justice soit rendue à Hassan Diab, un professeur canadien qui a été extradé à tort vers la France.
- En tant que membre de l'organisme *Un enfant. Une place*, l'ACPPU milite pour la mise en œuvre d'un réseau de garde d'enfants abordable au Canada – un besoin rendu encore plus manifeste depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19.



Rohini Bannerjee, Saint Mary's University Faculty Union



Janne Gleeerup, Dansk Magisterforening

Formation des membres

L'ACPPU a poursuivi ses efforts en vue d'élargir son offre éducative en concevant plus de formations dans lesquelles des membres spécialisés dans un domaine donné participent bénévolement à la présentation des ateliers.

Dix-sept ateliers ont été présentés localement, avant l'éclosion de la COVID-19, sur les thèmes de la négociation collective, du règlement des griefs, de l'équité, des communications, de la mobilisation des membres et de la propriété intellectuelle. L'ACPPU a de plus tenu un atelier de mobilisation 2020 qui a mis l'accent sur l'organisation des campagnes et l'acquisition de compétences en communication.

La Conférence des bibliothécaires et des archivistes organisée par l'ACPPU s'est consacrée à l'exploration des considérations politiques des initiatives de réorganisation des bibliothèques et au développement de stratégies visant à lutter contre la déqualification et la dévaluation du travail.



***Dix-sept ateliers ont été présentés localement,
avant l'éclosion de la COVID-19.***



Négociation collective

L'ACPPU a toujours pour priorité absolue de contribuer à la négociation de meilleurs contrats de travail qui protègent et font progresser les conditions de travail et les droits professionnels du personnel académique.

En 2019-2020, bon nombre d'associations de personnel académique ont été contraintes de négocier dans le contexte de mandats variés imposés par les gouvernements et de compressions budgétaires.

En Colombie-Britannique, le Conseil des employeurs du secteur public a fixé un plafond de 2% par année. En Alberta, le Parti conservateur uni nouvellement élu a annoncé des compressions de plus de 5% en moyenne dans les universités et les collèges de la province. Le Manitoba et l'Ontario ont déposé des mesures législatives imposant des restrictions salariales.

Malgré ces écueils, les associations ont réalisé des progrès importants :

- L'association du personnel académique de l'Université de l'Alberta a négocié des améliorations marquées en matière d'équité, notamment une solution pour résoudre les problèmes d'équité salariale liés au genre et un renforcement des dispositions de la convention collective touchant la conversion pour le personnel académique contractuel.
- L'association du personnel académique de l'Université de Brandon a négocié pour les membres du personnel contractuel des protections leur conférant une plus grande sécurité d'emploi et un droit de premier refus.
- L'association du personnel académique de l'Université de la Saskatchewan a conclu une entente bonifiant les avantages sociaux et prévoyant un engagement à diversifier la composition des comités collégiaux.
- L'association des professeurs et professeurs d'université de St. Francis-Xavier a négocié un protocole d'entente sur la vérification de l'équité salariale.
- L'association du personnel académique de l'Université de Victoria a obtenu une bonification importante des salaires et négocié la constitution d'un Fonds pour l'embauche d'Autochtones visant à créer des postes de professeurs à temps plein menant à la permanence pour les érudits autochtones, la préférence étant accordée aux diplômés de l'Université de Victoria.



Ted Montgomery, Président d'assemblée



Carlos Humberto Zambrano Escamilla et sa famille

Solidarité internationale

En partenariat avec des syndicats et des associations représentant le personnel académique dans le monde entier, l'ACPPU s'emploie activement à défendre les droits professionnels et les droits de la personne et à renforcer les capacités.

- L'ACPPU a soutenu les membres du personnel académique et du corps professoral persécutés à Hong Kong, en Colombie et au Pakistan.
- L'ACPPU a apporté une aide financière à l'Association des professeurs d'université du Ghana pour lui permettre d'organiser son congrès annuel de ses membres.
- L'ACPPU a également apporté son concours et participé à une réunion de deux jours des associations de personnel académique au Zimbabwe en vue de créer une fédération nationale.
- Lors du Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, qui a réuni des syndicats représentant plus de 32 millions d'enseignants et de professionnels de l'éducation dans le monde, l'ACPPU a fait adopter à l'unanimité une motion pour soutenir et défendre la liberté académique.

Crédits photo :

Rémi Thériault, sauf Paul Jones en page 2

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ EST
LA PORTE-PAROLE NATIONALE DU PERSONNEL ACADÉMIQUE,
AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE 72 000 PROFESSEURS,
BIBLIOTHÉCAIRES, CHERCHEURS, MEMBRES DU PERSONNEL
GÉNÉRAL ET AUTRES PROFESSIONNELS
EN POSTE DANS QUELQUE 125 UNIVERSITÉS
ET COLLÈGES AU CANADA.**



2705, PROMENADE QUEENSVIEW / OTTAWA / ONTARIO

WWW.ACPPU.CA